

**Jeudi 17 mai 2018**

## COMMUNIQUE DE PRESSE

**L'Assemblée des Conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux de France (CESER de France) réunie à la Maison de la Nouvelle Calédonie**

2018 est une année charnière pour la société civile organisée de notre pays. Les CESER, renouvelés le 1<sup>er</sup> janvier, ont connu un profond changement, avec la mise en application de la loi NOTRe qui a redécoupé le territoire de la République et fusionné plusieurs anciennes régions. Le Conseil économique, social et environnemental national est, par la réforme constitutionnelle en cours, sur le point de devenir « chambre du futur ». Pour la Nouvelle Calédonie, appelée à se prononcer sur l'évolution de son statut, c'est un moment décisif.

Le président du CESE de Nouvelle Calédonie, Daniel CORNAILLE, a souhaité inviter, ce 17 mai, ses homologues métropolitains et ultramarins à se réunir en séance plénière à la maison de la Nouvelle-Calédonie à Paris. Cette séance sera spécialement consacrée à l'avenir de tous les conseils consultatifs français et à leur évolution dans un contexte de fortes attentes citoyennes face aux mutations économiques, sociales et environnementales en cours.

Les présidents des CESER évoqueront aussi les perspectives de développement économique, social et environnemental de la Nouvelle-Calédonie. La visite récente du président de la République sur l'archipel a notamment mis en lumière la nécessité de développer le tourisme durable et de mieux prendre en compte la progression de la zone indopacifique.

Homme d'engagements et de challenges, Laurent Degroote, qui a été réélu à la présidence de l'Assemblée des CESER de France le 15 mars 2018 après un premier mandat de deux ans, entend faire évoluer les CESER, développer leur contribution à l'évaluation des

politiques publiques régionales, affirmer durablement leur rôle de pivots de la démocratie régionale et faire de CESER de France un lieu de dialogue permanent entre CESER.

Il attache une grande importance aux travaux des CESER et CESC des Outre-mer pour enrichir les réflexions de l'Assemblée des CESER de France sur l'avenir de la société civile organisée et son rôle dans la gouvernance territoriale. La participation de la Nouvelle Calédonie pour renforcer la voix de la société civile dans la démocratie régionale et le rayonnement géostratégique de la France dans le monde est essentielle.

## **L'ASSEMBLEE DES CESER DE FRANCE**

L'Assemblée des CESER de France réunit, chaque mois en séance plénière, l'ensemble des présidents des CESER et CESC de Métropole et des Outre-mer. Un lieu d'échanges sur les travaux des CESER, où se mettent en place des chantiers nationaux sur les thématiques communes à l'ensemble des régions. Une instance qui porte aussi la voix des CESER au niveau national.

Laurent DEGROOTE, président de l'Assemblée des Conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux de France : "Les Conseils régionaux se nourrissent de nos propositions, de nos études. Mais devrions plus communiquer autour de cela."

## **LE BUREAU DE L'ASSEMBLEE DES CESER DE FRANCE**

Le Bureau est constitué de 8 membres :

Laurent DEGROOTE, président (et président du CESER des Hauts-de-France)

Jean-Louis CHAUZY (président du CESER d'Occitanie)

Dominique CHEVILLON (président du CESER de Nouvelle Aquitaine)

Jean-Luc LEGER (président du CESER de Normandie)

Paul SCAGLIA (président du CESEC de Corse)

Patrick TASSIN (président du CESER de Grand Est)

Deux autres membres représentant les conseils consultatifs des Outre-mer seront élus ce 17 mai 2018.

## **CONTACT PRESSE**

**Oriane de SAINT SEINE**

**Déléguée générale de l'Assemblée des CESER de France**

Mail : [oriane.desaintseine@lecese.fr](mailto:oriane.desaintseine@lecese.fr) - Tel : 06.50.20.61.20